

CODE
BYJM
#



Rédacteur: Léonel Plasse
Économiste

Volume 4
Numéro 3
Le 11 mars 1992

Évolution des principaux indicateurs

- L'économie donne certains signes de reprise aux États-Unis, surtout dans les secteurs de la construction et du commerce de détail. En janvier 1992, les dépenses dans le secteur de la construction ont augmenté de 1,3 %, la hausse la plus forte depuis 10 mois. Les dépenses des consommateurs ont par ailleurs crû de 0,2 % au cours du même mois. C'est une bonne nouvelle pour le Canada qui attend désespérément des signes encourageants. Avec la nouvelle publiée plus tôt de la baisse du PIB canadien au quatrième trimestre de 1991, on s'interroge fortement sur la possibilité d'une double récession, vu les perspectives ternes pour le trimestre en cours.
- Pour un quatrième mois consécutif, l'emploi désaisonnalisé au Québec a diminué en février 1992 (-1 000). Le niveau de l'emploi en février est non seulement égal à celui enregistré au creux de la récession (janvier 1991), mais le plus bas depuis avril 1988. Trois secteurs ont particulièrement été affectés par la baisse de l'emploi : le secteur manufacturier (-3 % en un an), celui des transports, communications et autres services publics (-7 %) et celui de la finance, assurances et immeuble (-7 %). L'emploi a, par ailleurs, progressé dans la construction (+4 %), le commerce (+1 %), les services (+1 %) et l'administration publique (+5 %). À Montréal, l'emploi a diminué de 3 000 en février par rapport à janvier et n'est supérieur que de 23 000 à son creux de mars 1991.
- Avec un taux de 10,9 % en février 1992, le taux de chômage québécois est demeuré pratiquement inchangé depuis novembre 1991 et n'est que 0,2 point de pourcentage inférieur à son niveau d'il y a un an. L'écart entre le taux québécois et le taux canadien se situait à 1,3 point de pourcentage en février dernier, comparativement à 1,9 point un an plus tôt. Le taux de chômage à Montréal a augmenté de 0,2 en février, pour atteindre 12,4 %, le quatrième taux le plus élevé parmi les 25 régions métropolitaines au Canada.

- Bien que le nombre de faillites commerciales au Québec ait diminué en janvier 1992 par rapport au même mois l'année dernière, le montant des passifs s'est accru de 138 % à cause notamment de la faillite de la compagnie d'assurances les Coopérants. Cependant presque tous les secteurs ont enregistré des augmentations des passifs, exception faite de la construction, du commerce de détail et des industries du transport et de l'entreposage.
- Le nombre de mises en chantier au Québec en février 1992 a diminué de 11 % par rapport à février 1991 et représentait à peine 11 % des mises en chantier canadiennes. À Montréal, la construction domiciliaire a diminué dans les mêmes proportions que dans l'ensemble de la province.
- Les exportations canadiennes originaires du Québec ont diminué de 2,2 % au cours des 11 premiers mois de 1991. La baisse est toutefois beaucoup plus importante dans la catégorie des produits finis où elle se situe à 7,4 %. La diminution dans les exportations d'automobiles en est la cause principale. Dans l'ensemble du pays, les exportations totales ont diminué de 2,9 %.

Principaux événements survenus durant les quatre dernières semaines :

À Montréal

- Les principaux créanciers du Centre Eaton de Montréal ont procédé à sa saisie, suite aux difficultés financières de la compagnie Castor Holdings, copropriétaire du centre. Cette compagnie aurait accumulé des dettes de 1,3 milliard \$ dans ses opérations en Amérique du Nord et en Europe.
- Si la décision est ratifiée, Montréal deviendra le siège du Secrétariat exécutif des membres affiliés de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) pour les Amériques, un organisme des Nations-Unies.

Ailleurs au Québec

- Les États-Unis ont annoncé l'imposition de droits compensatoires de 14,8 % sur le bois d'oeuvre provenant de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, de l'Ontario et du Québec. Les scieries québécoises ne payaient qu'un taux de 3,1 % en droits compensatoires lorsque le Canada s'est retiré de l'entente signée en 1986 et par laquelle il s'était engagé à imposer une surtaxe de 15 % sur les exportations canadiennes à destination des États-Unis. La surtaxe devait être abaissée à mesure que les provinces augmenteraient les droits de coupe sur leur territoire.

- La CEE songerait à assouplir les droits de douane et les quotas imposés en 1984 sur les importations de papier journal canadien. Les droits de douane pourraient passer de 9 à 6 % et le quota actuel de 600 000 tonnes exempt de droits augmenterait à un million de tonnes.
- L'Agence américaine de protection de l'environnement (EPA) a décidé de ne pas interjeter appel face au jugement l'empêchant de bannir l'amiante aux États-Unis. Le Québec est le deuxième plus important producteur d'amiante au monde et fournit 80 % de l'amiante utilisée aux États-Unis. L'agence américaine étudie cependant la possibilité de prendre des mesures dans le domaine de la réglementation.

Contrats accordés :

À Montréal

- Lors du salon aéronautique de Singapour, la compagnie Pratt & Whitney Canada a obtenu plusieurs contrats pour la vente de moteurs à la Chine et à la Tchécoslovaquie.

Principaux investissements :

À Montréal

- Un projet de développement de l'ancien magasin Simpson et du site environnant a été dévoilé. L'édifice Art Déco de l'ancien magasin sera préservé et une tour à bureau sera érigée au-dessus par Markborough Properties au coût de 100 millions \$. Canderel construira pour sa part un autre édifice sur le terrain à l'arrière du magasin. Ce deuxième projet est évalué à 120 millions \$. Les travaux pourraient débuter d'ici un an.
- Cantel investira 25 millions \$ à Montréal dans l'installation d'un système de transmission numérique pour les abonnés du téléphone cellulaire.

Ailleurs au Québec

- Suite à l'approbation d'Hydro-Québec, Domtar procédera à la construction d'une usine de cogénération de 200 millions \$ à Windsor. La compagnie espère ainsi réduire de façon sensible son coût de production du papier.

- La **Société canadienne des ports** procédera à des travaux d'agrandissement et d'aménagement au terminal maritime de Grande-Anse à La Baie. Le projet est évalué à 43 millions \$.
- **Produits forestiers Canadien Pacifique** investira 20 millions \$ pour la dépollution de sa cartonnerie de Matane. L'opération sera réalisée en 2 phases et devrait se terminer en 1993. L'entreprise utilisera plus de produits recyclés et moins de bois.
- On procédera à la construction à Rouyn-Noranda d'un **complexe résidentiel et commercial** d'une valeur de 16 millions \$. Les travaux pourraient débuter à l'été 1992.
- **Auverland U.S.A.** construira à Granby une usine de fabrication de véhicules à quatre roues motrices. Le projet de 15,3 millions \$ serait réalisé en 2 phases. La première permettrait l'adaptabilité du véhicule aux normes nord-américaines et la deuxième viserait l'implantation d'une usine de fabrication des véhicules.

Mises à pied annoncées au cours des quatre dernières semaines :

À Montréal

- La firme **Fromages Crescent**, filiale de la compagnie américaine **Beatrice**, fermera son usine de yogourts et fromages de Ville Saint-Laurent le 16 avril prochain. Plus de 200 personnes perdront ainsi leur emploi.
- L'aciérie de l'usine de **Sidbec-Dosco** dans le sud-ouest de Montréal, fermée temporairement depuis le 29 juin 1991, ne rouvrira pas ses portes. Environ 140 travailleurs se retrouvent sans travail.
- En raison d'une baisse du carnet de commandes, **Bell Hélicoptère** met à pied 80 travailleurs à son usine de Mirabel. L'usine emploie actuellement 1 300 personnes.
- Suite au ralentissement dans les travaux de construction du mégaprojet **Hibernia**, 50 postes d'ingénieurs seront supprimés à Montréal.
- La compagnie **Ogivar** a officiellement fait faillite le 5 mars dernier, ce qui a entraîné la perte définitive de 40 emplois.

- Le quartier Sud-Ouest de Montréal est menacé par la fermeture possible de deux grandes entreprises :
 - ▼ Des rumeurs persistantes font état de la fermeture possible de l'usine montréalaise d'Aliments Maple Leaf qui emploie actuellement 725 travailleurs. La décision n'a pas été confirmée au siège social à Toronto, mais on souligne que l'usine est vieille et que l'on a aucun projet d'investissement pour celle-ci.
 - ▼ La situation financière de l'usine Consumers Glass de Pointe Saint-Charles préoccupe vivement ses employés qui craignent pour la survie de l'usine qui emploie actuellement 600 travailleurs.

Ailleurs au Québec

- D'autres fermetures et mises à pied ont été annoncées dans le secteur des pâtes et papiers :
 - ▼ Kruger annonce la fermeture temporaire de machines à papier à Trois-Rivières (perte de 50 emplois pour une période de 4 semaines) et à Bromptonville (400 emplois pour une période de 2 semaines).
 - ▼ Donohue met à pied définitivement 40 employés à son usine de Clermont d'ici la fin de mars. Depuis avril 1991, le nombre des employés est passé de 500 à 370.
- Les Crustacés de Gaspé ferme ses portes pour la saison 1992, à cause des mauvaises perspectives du marché. Au moins 300 personnes se retrouvent ainsi sans emploi.
- La région de Trois-Rivières est encore une fois durement frappée par des mises à pied. L'annonce de la cessation des opérations chez l'entreprise de confection de vêtements Le Culottier à Batiscan a été faite la semaine dernière. Des problèmes financiers sont à la source de cette fermeture. L'entreprise employait 300 personnes.
- La compagnie Dominion Textile a annoncé la fermeture de son usine de finition de tissus de Saint-Timothée, près de Valleyfield. Cette fermeture

entraîne la perte de 225 emplois à l'usine et de 30 autres au siège social de Montréal.

- L'usine Hillroy de Joliette, qui fabriquait des cahiers et des blocs-notes, ferme ses portes. Une cinquantaine de personnes travaillaient encore à l'usine qui a déjà embauché plus de 300 travailleurs.
- Kempac/Polylab de Mirabel a fait faillite pour une deuxième fois en 18 mois. La compagnie qui fabriquait des produits d'hygiène et de nettoyage employait 175 personnes.
- La compagnie Rothmans Benson & Hedges a annoncé le 27 février la suppression de 58 postes à son usine de Québec.
- La compagnie Hyundai de Bromont mettra en place un programme d'emploi à temps partagé à compter du 30 mars. Les quelque 900 employés travailleront 3 jours par semaine jusqu'en octobre 1992. La baisse des ventes est la raison invoquée pour cette réduction de production.